



**ACADÉMIE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par **Marie Ange LECAILTEL JOURDIN**
01 44 62 43 33 – Rectorat de Paris DVE 4 : Bureau 1073
dve-enfantsduspectacle@ac-paris.fr

RECTORAT DE PARIS 12 boulevard d'Indochine CS40049 75933 PARIS cedex 19

Dossier « Contrôle de la scolarité des enfants du spectacle »

Objet : Participation d'un élève au tournage d'un film, téléfilm, série télévisée, pièce de théâtre.

Instruction d'une demande d'emploi dans le spectacle

Réf : Articles L 7124-1 à L 7124-35 et R 7124-1 à R 7124-38 du code du travail

1 - Tableau à renseigner par la société de production *tous les champs sans exception*

Cinéma <input type="checkbox"/>	Film :
Télévision : Série <input type="checkbox"/> Téléfilm <input type="checkbox"/>	Rôle :
Théâtre <i>ou</i> spectacle <input type="checkbox"/>	CHOIX 1 <input type="checkbox"/> ou CHOIX 2 <input type="checkbox"/>
Société de production	
Réalisation	
Nom de l'enfant	
Etablissement scolaire <i>nom & adresse</i>	
Classe	
Période de tournage	
Absence scolaire (<i>nombre de jours</i>)	
Modalités du suivi scolaire <i>en application de l'obligation d'instruction</i>	
Courriel de la production	

2 - AVIS PÉDAGOGIQUE MOTIVÉ du 2.1 chef d'établissement ou 2.2 directeur d'école (*)

Monsieur Madame

Niveau scolaire, autonomie, capacités d'apprentissage... :

Observations (éventuelles) :

En conséquence et sous réserve du rattrapage des cours et devoirs, j'é mets un avis pédagogique :

FAVORABLE DÉFAVORABLE

Courriel de l'établissement :

Tél.

Date :

Signature et cachet :

(*) 2.2 FAIRE SUIVRE à l'IEN de circonscription pour avis – Mr ou Mme :

FAVORABLE DÉFAVORABLE

Date :

Signature et cachet :

Imprimé à renseigner et à faire suivre (partie 2 complète) à la société de production via la famille

COMMISSION DES ENFANTS DU SPECTACLE – Compétence de la DDCS 75 : Dossiers de demande d'emploi d'enfants de moins de 16 ans pour les sociétés de production basées à Paris ou à l'étranger

RECTORAT DE PARIS Membre de la Commission de Paris – Traitement des autorisations d'absence DASEN Paris et Province